

COMMUNE D'ALLEYRAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°11/2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le vingt-cinq mars.

Le Conseil Municipal de la commune d'ALLEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur PEYRAUD Serge, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : sept.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2022

Etaient présents M PEYRAUD Serge, M GOUYON Marc, Mme COUEGNAS Isabelle, M BRINDEL Philippe, M CHASSON Thomas ; BRETTE Patrick ; PLANET Guillaume

Absents excusés :

Monsieur GOUYON Marc a été nommé secrétaire.

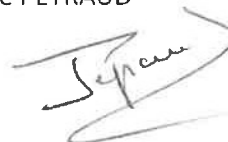
OBJET : Suppression passage à niveau (PN59 La Chassagne)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au diagnostic de sécurité réalisé le 12 septembre 2019 par la SNCF, le passage à niveau situé à la Chassagne sur la ligne ferroviaire Ussel Limoges n'a plus aucune utilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la SNCF à supprimer le passage à niveau PN 59 situé à la Chassagne sur la commune d'Alleyrat

Pour extrait conforme
A ALLEYRAT le 25 Mars 2022
Le Maire

Serge PEYRAUD



REÇU LE
07 JUIN 2022
SOUS-PRÉFECTURE
(CORRÈZE)